

Réf: Dossier 202461

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AFK IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SICOGI LOT 660 ILOT 80, Lot 660, Ilot 80

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 22 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFK IMMOBILIER »

Objet :

- GESTION IMMOBILIERE
- PROMOTION IMMOBILIERE
- ACHAT ET VENTE DE TERRAIN
- BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS
- AMENAGEMENT ET RENOVATION D'IMMEUBLE
- PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social :L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;La prise en location gérance de tous fonds de commerce ;La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ; Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 8,000,000 F CFA divisé en (800.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 800 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
SICOGI LOT 660 ILOT 80, Lot 660, Ilot 80

Dirigeant(s) Mlle FOFANA KOUTOUAN FIONA FERIMA
(GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03766 du 03/04/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°26767/GTCA/RC/2023 du 03/04/2023

